

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 06.107

L'An deux Mille Six, le 11 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 5 décembre 2006

DATE D'AFFICHAGE

Le 5 décembre 2006

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme DAVID-COURTIN représentée par Mme TERRIEN
Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET
Mme JOLY représentée par M. MERLE
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

ABSENTS -EXCUSES : Melle BARRAUD-DUCHÉRON

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 32

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIVERSES

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions pour :

○ AERO CLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	7 622,00 €
○ PIGEON SPORT	250,00 €
○ FOYER SOCIO-EDUCATIF CES ZOLA (Voyage pédagogique en Allemagne)	1 000,00 €
○ FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE HENRI DUNANT (Voyage pédagogique en Angleterre)	1 000,00 €
○ ROC OMNISPORTS (Insertion sociale par le Sport)	10 000,00 €
○ ENTENTE ROYAN /ST GEORGES HAND BALL	11 000,00 €
○ ASSOCIATION EQUILIBRE	15 000,00 €
○ ROYAN HIP HOP	1 500,00 €
○ ASSOCIATION RICOCHET	3 000,00 €
○ SCOUTS DE FRANCE	900,00 €
○ ASSOCIATION PHILIDOR ROYAN	500,00 €
○ COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE MARITIME LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER	600,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- D'attribuer les subventions suivantes :

<u>Article 6574 – Fonction 0241</u>	<u>7 872,00</u>
○ AERO CLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	7 622,00
○ PIGEON SPORT	250,00
<u>Article 6574 – Fonction 20</u>	<u>2 000,00</u>
○ FOYER SOCIO-EDUCATIF CES ZOLA (Voyage pédagogique en Allemagne)	1 000,00
○ FOYER SOCIO-EDUCATIF COLLEGE HENRI DUNANT (Voyage pédagogique en Angleterre)	1 000,00
<u>Article 6574 – Fonction 40</u>	<u>21 000,00</u>
○ ROC OMNISPORTS	10 000,00
○ ENTENTE ROYAN/ST GEORGES HAND BALL	11 000,00
<u>Article 654 – Fonction 520</u>	<u>600,00</u>
○ COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE MARITIME LIGUE NATIONALE FRANCAISE CONTRE LE CANCER	600,00
<u>Article 6574 – Fonction 5220</u>	<u>20 900,00</u>
○ ASSOCIATION EQUILIBRE	15 000,00
○ ROYAN HIP HOP	1 500,00
○ ASSOCIATION RICOCHET	3 000,00
○ SCOUTS DE FRANCE	900,00
○ ASSOCIATION PHILIDOR	500,00

- D'imputer les dépenses correspondantes au Budget de l'exercice 2006.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 Décembre 2006

Le Maire,
H. LE GUEUT